

Les Acteurs et leurs Caractéristiques/Fonctions/rôles dans un projet d'inclusion

Structure d'accueil/ Professionnel de terrain/ Bénévole	Le Jeune / Sa famille	Les participants, adhérents enfants/adultes	Institution : Elus du conseil municipal, d'un conseil d'administration	Animateur supplémentaire	Les espaces/structures ressources
Obligation de réflexion lié à l'accueil des personnes avec un/des handicap(s) 1.2.6	Besoin/Envie de participer à des loisirs dans un lieu bienveillant et rassurant 2.3.4.5.6	Être nous même 5.6	Impulser une volonté d'accueillir des personnes en situation de handicap 1.6	Informé et sensibiliser 4.5	Apporter des connaissances et des outils adaptés aux situations d'inclusion 1.3.4.5.6
Obligation de s'informer sur les particularités des personnes accueillies ou à accueillir 3. 6	Besoin/ Demande d'un accueil / une activité pour mon enfant.(Répit) 2.5	Être curieux et exprimer mes questionnements, inquiétudes, envies... 5.6	Respecter la loi 1.2.3.4.5.6	Centraliser les informations sur et pour la personne avec un handicap 4.5	Informé les familles et les structures d'accueil sur le cadre légal. 1.6
Analyser, Evaluer les moyens à notre disposition pour accueillir des personnes en situation de handicap 3.6	Nécessité que l'on réponde à nos besoins spécifiques 3.4.6		Déterminer les perspectives d'accueil via un projet éducatif 1.6	AVS= Auxiliaire de Vie Sociale Auxiliaire de Vie sportive Auxiliaire de Vie scénique Auxiliaire de Vie Structurée 4.5	Assurer un appui technique aux équipes 3.4.5.6

<p>Mise en place ou recherche des moyens nécessaires (humains, financiers, sécuritaires) pour un accueil adapté à tous les publics</p> <p>1.6</p>	<p>Je ne suis pas professionnel, mais je connais mon enfant. Faîtes appel à nous.</p> <p>3.4.5.6</p>		<p>Mise à disposition, des équipes de terrain, de moyens nécessaires à l'accueil de tous les publics</p> <p>4.5.6</p>	<p>Doit être considéré comme un « Bonus » pour l'équipe qui accueille.</p> <p>4.5</p>	
<p>Mise en action des projets éducatifs, pédagogiques, d'activités.</p> <p>4.5</p>				<p>Adapter l'environnement en amont et pendant l'accueil. Rôle de Vigie</p> <p>3.4.5</p>	
<p>Prise en compte de la différence afin de sensibiliser, échanger, créer des discussions</p> <p>4.5</p>				<p>Susciter la réflexion collective de l'équipe sur l'adaptation aux besoins spécifiques des publics.</p> <p>4.5.6</p>	
<p>Accepter la remise en question des pratiques professionnelles. Partielle/Globale</p> <p>4.5.6</p>				<p>Ma fonction doit être temporaire</p> <p>1.6</p>	

